

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Municipal,

Conformément aux articles L2121-10 et 11 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mardi 30 juin 2020 à 18h30**

**Salle des Fêtes**

## **ORDRE DU JOUR**

**Election d'un secrétaire de séance**

**Décisions du Maire prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT ;**

**Adoption du P.V. de la séance précédente en date du 26 mai 2020 ;**

**Ordre du Jour :**

- 1- Désignation de trois délégués suppléants supplémentaires au SIEA ;**
- 2- Affectation du résultat 2019 :**
  - o Budget Général ;
  - o Budget Eau et assainissement ;
- 3- Vote des taux 2020 des trois taxes (TH, TF, TFNB) :**
- 4- Budget primitif 2020 :**
  - o Budget Général
  - o Budget Eau et assainissement ;
- 5- Tarifs 2020 eau et assainissement et bordereau des prix pour le branchement des particuliers en eau et assainissement ;**
- 6- Subventions aux associations Culoziennes ;**
- 7- Convention réglant la mise à disposition de subventions aux associations pour un montant supérieur à 23 000 € ;**
- 8- Désignation d'un référent déploiement du réseau fibre optique Li@ain ;**
- 9- Création d'une commission municipale eau et assainissement ;**
- 10- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) ;**
- 11- Changement d'un luminaire à Châtel : validation du plan de financement ;**

- 12- Modernisation du système d'éclairage public 2020 (5<sup>ème</sup> tranche) : validation du plan de financement ;
- 13- Convention de prestation de service avec la Communauté de communes Bugey Sud, pour la redevance spécial « collecte gros producteurs » ;
- 14- Convention relative à l'utilisation du maillage des réseaux d'eau potable des communes de Béon et Culoz ;
- 15- Avenant entre la commune de Culoz et la Communauté de communes Bugey Sud « prévisionnel versements service urbanisme 2020 ».
- 16- Nouvelle Convention de fonctionnement entre le service urbanisme mutualisé et les communes adhérentes ;
- 17- Mise à disposition d'un véhicule publicitaire électrique pour les services techniques ;
- 18- Projet de convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud pour la mise à disposition d'un local à titre onéreux ;
- 19- Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire ;
- 20- Questions diverses.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Municipal, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire  
Franck ANDRE-MASSE

